

30.000 « Pass Jeunes » pour faire le plein d'activités tout l'été !

Pauline Véron, adjointe à la Maire de Paris en charge de la Jeunesse, lance aujourd'hui la 7^e édition du Pass Jeunes. Du 15 juin au 15 septembre, les jeunes de 15 à 25 ans pourront profiter de plus de 50 offres de sorties culturelles, sportives et de loisirs à des tarifs préférentiels proposés par la Ville de Paris et ses partenaires.

Cet été, les jeunes Parisien-ne-s agé-e-s de 15 à 25 ans pourront de nouveau bénéficier, du 15 juin au 15 septembre, des nombreuses activités proposées par le Pass Jeunes. En étant porteurs de la carte Citoyen-Citoyenne de Paris, ces jeunes pourront réserver leur Pass sur passjeunes.paris.fr à partir du 14 juin. Il leur suffira ensuite de le récupérer dans le point de retrait de leur choix (13 Espaces Paris Jeunes, le Kiosque Jeunes des Halles, Paris Rendez-vous...).

Munis de leur chéquier Pass Jeunes, ils pourront par exemple accéder gratuitement aux piscines parisiennes ou à des expositions dans des musées et des monuments municipaux ou nationaux (Philharmonie de Paris, musée du quai Branly-Jacques Chirac, Cité des Sciences et de l'Industrie...), et bénéficier de tarifs réduits dans de nombreuses salles de cinéma parisiennes, à la Tour Eiffel ou à la Comédie Française.

Suite à un partenariat avec les communes de Cachan, Pantin, Les Lilas, Clichy-sous-Bois et l'Établissement public territorial Est Ensemble, le Pass Jeunes est également ouvert aux jeunes de ces territoires, qui peuvent se le procurer dans leur commune.

«De plus en plus de jeunes profitent du Pass pour s'organiser des sorties culturelles ou sportives pendant l'été. Nous avons la chance de pouvoir proposer, grâce aux partenaires de la Ville de Paris, un large choix d'activités permettant de satisfaire les goûts et envies de chacun, et ainsi d'ouvrir le champ des possibles, de vivre des expériences et de s'épanouir, pour les nombreux jeunes qui restent à Paris l'été. », explique Pauline Véron, adjointe à la Maire de Paris en charge de la démocratie locale, de la participation citoyenne, de la vie associative et de la jeunesse.